

Lagarrigue

40 ans d'expérience au service de l'irrigation

La maison Lagarrigue travaille ce secteur depuis quarante ans et dispose donc d'une belle expérience pour conseiller les agriculteurs irrigants. M Gasc, gérant de l'entreprise précise « nous vendons des matériels sur mesure pour le monde agricole, du pompage de l'eau à sa distribution via tous les types d'irrigation, enrouleurs, pivots, système intégral... Nous travaillons aussi bien pour les réseaux d'irrigation que pour le pompage privé en lac, en puits ou même en forage. Notre société Irricentre est connue sur tout notre bassin du sud-ouest... »

La société propose le matériel de plusieurs marques fiables comme IrriFrance, constructeur Français, ou Rovatti qui fabrique des équipements de pompage pour les réseaux importants. D'autres marques sont aussi disponibles à la demande. Les techniciens de la maison conseillent les agriculteurs sur les meilleurs choix en fonction de leurs attentes précises.

M Gasc souligne l'évolution actuelle du marché « les irrigants s'équipent de plus en plus d'automates réseaux connectés en 3 G afin de pouvoir programmer l'irrigation à distance et varier la consommation électrique en fonction des besoins. Cela permet d'économiser jusqu'à 20 % d'énergie, un investissement qui peut être amorti en seulement quatre ans. C'est donc une évolution technique très appréciable... »




UNE IRRIGATION BIEN MAÎTRISÉE, C'EST UNE CULTURE OPTIMISÉE

05.65.29.95.20 125 Impasse du Serayol 12200 MORLHON-LE-HAUT

05.63.93.32.20 72 Av. des lumières 82300 MONTEILS

IRRICENTRE

Création de nouvelle retenue d'eau

C'est possible quand c'est nécessaire

Aurélien LAMORT

SAINT PAUL – FLAUGNAC

« J'ai un projet de retenue de 11 600 m³ »



Aurélien Lamort s'est installé en 2013 en créant une Earl avec Jean-Paul Berc à Montdoumerc. L'exploitation est orientée sur les productions végétales, principalement les semences de maïs et betteraves « j'ai acheté en 2022 sur Saint Paul - Flaugnac 22 ha de terres mais il n'y a pas d'eau. Ces nouvelles surfaces vont permettre d'isoler les îlots de production des semences qui exigent des distances importantes. Mais les semenciers s'assurent que nous ayons l'irrigation pour garantir les rendements en année sèche. C'est pourquoi je porte ce projet de création d'une retenue sur place. J'ai fait venir le conseiller de la chambre d'agriculture, Clément Martel, et la DDT, nous avons identifié un point bas qui pourrait l'accueillir. Ce serait une retenue de 3900 m² contenant 11600 m³. Elle sera alimentée par le bassin versant mais également équipée d'un ouvrage de répartition pour prendre l'eau du ruisseau en hiver si nécessaire. Nous avons commencé les démarches fin 2023, réalisé les sondages début 2024, puis le bureau d'étude a déposé le dossier en février 2024. Après un ajustement, l'administration l'a accepté en juin 2024 et la Chambre d'agriculture a alors pu monter le dossier de demande des subventions. Le montant est de 40 % des travaux, soit 48000 € puisque le coût total est d'environ 120 000 €. Le Département du Lot prend aussi en charge 80 % des frais d'étude, soit 8000 €. J'attends maintenant la décision d'acceptation pour lancer les travaux, normalement cet été... »

La création de nouvelles retenues répond à des exigences réglementaires strictes tant au niveau de leur localisation que des volumes requis ou équipements prévus. Elle est néanmoins possible et bénéficie des aides publiques afférentes. La Chambre d'agriculture accompagne tous les porteurs de projets.

Dans un contexte de changement climatique de plus en plus présent avec des étés secs appelés à se multiplier, l'eau devient un élément indispensable pour sécuriser les rendements des cultures et

garantir le revenu des producteurs. Certains agriculteurs réfléchissent donc à créer de nouvelles retenues pour pouvoir stocker l'eau qui tombe en abondance l'hiver afin de l'utiliser pour irriguer l'été. Ils peuvent se

approcher de la Chambre d'agriculture qui possède un service dédié à cette mission et les accompagner de la conception au suivi et à la demande des aides.





CITERNES SOUPLES

Stockage liquide jusqu'à 2500 m³

STAND N°3

Tél : 04 74 31 40 40

www.labaronne-citaf.fr



